



Syndicat mixte des rivières du Sornin et de ses affluents

Syndicat Mixte des rivières du Sornin et de ses Affluents
321 rue de Marcigny – 42720 POUILLY SOUS CHARLIEU
T : 04.77.60.97.91 – mèl : c.dechavanne@symisoa.fr

ANIMATIONS AUPRES DES SCOLAIRES



Document de consultation

AVRIL 2018

Contexte

Les rivières du bassin versant sont souvent mal connues localement. De plus, les pratiques respectueuses de l'eau ne sont pas encore bien ancrées. Il apparaît donc important de sensibiliser les jeunes publics à l'environnement en les aidant à mieux comprendre le fonctionnement naturel des cours d'eau et en les aidant à développer progressivement des gestes éco-citoyens. Le travail pédagogique auprès des enfants permet de viser indirectement les adultes souvent fortement sensibilisés par leurs enfants.

Dans le cadre du contrat de rivière Sornin Jarnossin, le SYMISOA (Syndicat Mixte des rivières du Sornin et de ses Affluents) souhaite mettre en place un programme de sensibilisation auprès des scolaires afin de leur apporter une meilleure connaissance des rivières et de leur fonctionnement naturel, et plus largement des enjeux de l'eau au sens large. L'objectif étant d'amener les enfants à développer progressivement une conscience éco-citoyenne et à acquérir des comportements respectueux des rivières et de l'environnement en général.

Cette démarche est mutualisée entre le bassin versant du Sornin et celui du Jarnossin : c'est le SYMISOA qui porte ce programme, y compris pour les écoles situées sur le bassin versant du Jarnossin.

Public visé

En priorité 1 : Enfants des écoles primaires situées sur les communes du bassin versant (cf. liste des communes en annexe), niveau classes élémentaires (du CP au CM2) ;

En priorité 2 (en fonction des possibilités financières du syndicat) : des interventions auprès des 'classes environnement' des collèges peuvent être envisagées.

Description de l'action

L'organisation

Afin de faire bénéficier du programme un maximum d'enfants, il est demandé de prévoir des **animations de 3H par classe** (soit # ½ journée), qui pourront se dérouler en classe et/ou en extérieur.

L'objectif est de construire un 'catalogue' d'animations sur différents thèmes, qui sera proposé aux enseignants.

Le titulaire se chargera d'établir le planning d'intervention auprès des écoles (contact avec l'enseignant, prise de rendez-vous, ...). Aucun frais de transport n'est finançable par le SYMISOA dans le cadre de ce programme.

Les animations auprès des enfants

A minima, les thèmes suivants devront pouvoir être proposés aux enseignants :

- Découvrir le bassin versant du Sornin (ou du Jarnossin) : la notion de bassin versant, l'écosystème rivière, la notion de zones humides et leur importance, l'impact de l'homme sur le bassin versant
- Le grand cycle de l'eau : comprendre le grand cycle de l'eau – comment mesure-t-on la qualité de l'eau ? la question 'quantitative' : des sécheresses aux inondations..., prendre conscience des impacts des activités humaines sur la ressource en eau...
- Le petit cycle de l'eau : de la ressource naturelle au rejet des stations d'épuration, les bons gestes pour réaliser des économies d'eau et réduire la pollution déversée dans les égouts (les substances toxiques, les lingettes, ...)
- L'eau et les pesticides : Pourquoi se passer des pesticides ? Les techniques de jardinage sans pesticide, pesticides et biodiversité, découverte des herbes folles de mon village...
- Découvrir les espèces patrimoniales du bassin versant : loutre, castor, écrevisse à pattes blanches, truite sauvage, sonneur à ventre jaune... qui sont-elles ? que nous apprennent-elles sur notre environnement ?...

Le contenu même des animations n'est pas figé : toute liberté est laissée au candidat en fonction de ses compétences et de ses particularités. La proposition de plusieurs types d'activités sera un atout lors de l'examen des candidatures. Le contenu des animations sera soumis à la validation préalable du maître d'ouvrage.

Autant que possible, les animations devront permettre aux enfants de réaliser des expérimentations et des observations. L'usage de maquettes, vidéos, petit matériel pour expérimentations... est attendu.

Rendu attendu

Il est fortement souhaité un rendu de la part des enfants : dessins, peintures, récits, photos, poésie... qui sera par la suite valorisé par le SYMISOA dans le cadre des outils de communication du contrat de rivière.

Il est également demandé au prestataire un petit suivi photo ou vidéo des animations avec chaque classe (le prestataire fera son affaire de l'autorisation de droit à l'image).

Le prestataire devra élaborer, avec le maître d'ouvrage, une fiche d'évaluation qui sera soumise à chaque enseignant en fin de prestation. L'élaboration d'une fiche d'évaluation soumise aux enfants serait un plus.

Un bilan annuel (par année scolaire) est demandé, comportant à minima les informations suivantes :

- écoles et classes concernées
- nombre d'enfants touchés par école
- date et thème des animations réalisées par classe
- photos / vidéos
- synthèse des fiches d'évaluation

Ce bilan devra être transmis au plus tard le 30 septembre suivant la fin du programme.

Nombre d'interventions /- Durée

Il est envisagé une quinzaine d'animations par an (nombre indicatif qui sera fonction de l'adhésion des enseignants au programme, et des tarifs proposés par le candidat. Il ne constitue pas un engagement contractuel pour le SYMISOA).

Ces interventions sont à prévoir sur les 3 années scolaires suivantes : 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021.

Le SYMISOA réalisera à ses frais un flyer de présentation du programme, en collaboration avec le prestataire retenu, et se chargera de l'adresser aux écoles pour les informer de ce dispositif.

Prix

Tarif à détailler à la demi-journée d'intervention (3h).

Les prix sont fermes et valables pendant toute la durée de l'opération (4 ans).

Commande

La commande des prestations prendra la forme de bons de commande établis sur la base du planning défini par le prestataire.

Règlement des prestations

Le règlement des factures sera réalisé par mandat administratif sur le compte du prestataire (fournir un RIB avec IBAN et n° SIRET).

Seules les prestations effectivement réalisées seront rémunérées.

Contact

Pour toute information, contacter :

Céline DECHAVANNE – chargée de mission du contrat de rivière Sornin
SYMISOA
321 rue de Marcigny – 42720 POUILLY SOUS CHARLIEU
T : 04.77.60.97.91
Mèl : c.dechavanne@symisoa.fr
www.symisoa.fr

Modalités de réponse

- Le SYMISOA souhaite contractualiser avec un mandataire unique pour les 3 années scolaires, qui pourra s'associer à d'autres intervenants pour proposer une offre complète.
- Les propositions sont attendues pour le **4 mai 2018 12h** au plus tard.
- Les propositions peuvent être transmises par courrier ou par mail aux coordonnées indiquées ci-dessus.
- Les propositions devront comporter :
 - un mémoire de présentation technique et financière,
 - la liste et la qualité des intervenants potentiels,
 - les agréments détenus par les intervenants,
 - l'attestation d'assurance couvrant ce type d'interventions,
 - le SIRET et les références bancaires du candidat (IBAN).